



ASSISES REGIONALES
EMPLOI DES SENIORS / EGALITE PROFESSIONNELLE
MARDI 1er JUILLET 2008

Lieu : ENSIL Limoges – amphithéâtre - (ESTER Technopole)

Animation : Mme **Dominique Dambert** – France Inter

Matinée

- 8 h 45 :** Accueil des participants
Projection du film « les quinquas dehors » en salle et concomitamment en zone d'accueil
- 9 h 10 :** Discours d'ouverture par **Mme le Préfet de région**
- 9 h 25 :** Introduction de la journée par Mme Dambert
- 9 h 30 :** **Présentation du contexte socio-démographique** (Europe, France, Limousin)
Mme Jolivet – IRES
Mme Frouté-Toulemonde – DRTEFP Limousin
- 10 h 00 :** **Emploi des seniors et gestion des âges : un défi sociétal majeur à relever**
Grand témoin : **Mme Jolivet** –
Economiste, chercheur à l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES), Mme Annie Jolivet interviendra sur l'emploi des seniors et la gestion des âges, sujets sur lesquels elle a publié de nombreux travaux. Reconnue pour son expertise, elle a notamment participé au colloque "Age et travail, Emploi et travail des seniors : des connaissances à l'action" organisé par la DARES en mars 2007. Annie Jolivet a co-publié entre autres ouvrages "Efficaces à tout âge ? : vieillissement démographique et activités de travail", La Documentation française, 2000, et "De l'emploi des seniors à la gestion des âges", La Documentation française, 2006.
- 10 h 05 :** « **Les seniors : un atout pour l'entreprise** »

10 h 05 : Une ressource humaine à valoriser :

- **la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**

Il s'agit de faire témoigner des entreprises, des seniors en activité ou récemment embauchés de ce que leur activité professionnelle présente "encore" un intérêt pour la collectivité de travail.

Ainsi le recrutement d'un salarié senior a permis :

➤ *un transfert de compétences aux plus jeunes salariés dans le cadre du tutorat (Groupe Eiffage),*

➤ *à l'entreprise d'interroger son organisation de travail pour la rendre compatible avec l'emploi de seniors (Mutualité de la Haute-Vienne),*

voire, est un effet recherché de qualité du travail dans une relation spécifique à la clientèle (Latitudes services – présents dans la salle).

Il peut permettre aussi au salarié senior, dans le cadre du cumul emploi-retraite, d'améliorer ses revenus (Société C2000).

Groupe Eiffage (BTP) : tutorat, transfert de compétences -
M Berthout : directeur exploitation ;

Mutualité de la Haute Vienne (secteur santé ; dont établissement de retraite) : réflexion sur l'organisation du travail, les parcours professionnels..-
M Dubech : directeur général ;

Société C 2000 (confection sous traitant haute couture) : transfert de compétences, cumul emploi retraite + témoignage embauche senior -
M Blaizeau : directeur, repreneur ;

- **le retour vers l'emploi**

Pour ce faire, les institutionnels (Etat, ANPE, Assédic, AFPA, Conseil Régional) mobilisent l'ensemble de leurs moyens juridiques et financiers pour accompagner durablement ces retours à l'emploi.

Témoignages des entreprises et de leurs salariés :

Action entreprise : services aux entreprises –
Mme Dudognon, responsable de formation ;
M Paris : cadre en reconversion suite licenciement économique ;

Société ERREL : torréfacteur
M. Deluche : chef d'entreprise ;
Mme Magdziak : cadre RH en reconversion ;

Société Eliade : électricité –
M Ferminet : salarié quinquagénaire embauché récemment avec accompagnement Assédic (formation) ; poste : acheteur magasinier.

Institutionnels référents :

M/Mme le représentant du Président du Conseil régional

Mme Dumond : DDTEFP 87 (GPEC)

M. Denat : DR ANPE (retour à l'emploi) ;

M. Caron :Président de l'Assédic Limousin, Poitou-Charentes

M. Puyfoulhoux : Délégué Assédic 87 et 23 (retour à l'emploi) ;

M. Berger – Assédic-relations partenariales

Quelques branches professionnelles particulièrement concernées par des problèmes de recrutement ont signé des accords sur l'emploi des salariés les plus âgés (entreprises agricoles, industrie du papier-carton).

En Limousin, le bâtiment (AREF BTP) a conduit avec l'AFPA, une étude "âges et travail".

M. Roumagnac : DR AFPA - Etude interrégionale « Ages et travail »
(les seniors dans le BTP)

M. Marchandon : AREF BTP

10 h 55 : Un environnement de travail à adapter :

Mais le maintien dans l'emploi nécessite que leur état de santé, les problèmes spécifiques inhérents à leur âge et à leur activité professionnelle soient pris en compte dans l'entreprise.

Mme le Dr Renaudie -Médecin inspecteur régional du travail et de la main d'œuvre à la DRTEFP du Limousin- pourrait nous dresser rapidement l'état de santé de cette population dans notre région.

Intervenant :

Mme le Dr Renaudie

L'on sait aussi qu'avec l'âge une maladie professionnelle croît plus que proportionnellement. Il s'agit de troubles musculo squelettiques (TMS), première cause de maladie professionnelle.

Intervenant :

M. Vandenberghe, Contrôleur de sécurité à la CRAMCO – service prévention des risques professionnels.

Des entreprises, là encore, sur cette problématique de pouvoir maintenir le plus longtemps possible dans leur emploi leurs salariés, ont engagé des actions et dans des secteurs aussi divers que l'industrie, le bâtiment et les services.

Ainsi,

➤ *l'organisation du travail a été repensée, des équipes autonomes mises en place (Entreprise Schneider),*

➤ *la pénibilité des conditions de travail a été prise en compte (Entreprise Eiffage),*

➤ *mais aussi la charge mentale et physique, l'horaire de travail dans une entreprise de services aux personnes âgées dépendantes en maisons de retraite (Mutualité Haute-Vienne).*

Intervenants :

- **Schneider** : équipes autonomes, organisation du travail -
Mme Grandemange : DRH unité Limoges ;
- **Eiffage** : conditions de travail, pénibilité, ergonomie –
M Rougerie : animateur prévention ;
- **Mutualité Haute Vienne** : conditions de travail liées à la prise en charge de personnes âgées dépendantes (horaires de travail, charge mentale et physique, reconnaissance professionnelle)
M Bastier : directeur maison retraite

Ces témoignages doivent nous permettre d'aller plus loin dans le traitement de l'environnement du travail.

Là aussi, des institutions internes à l'entreprise existent, dont la mission est de porter la négociation sur ces thèmes.

Dans la région, vous avez mis en œuvre, de façon très partenariale, le programme régional de santé au travail et ici, comme au plan national, l'ARACT a fait de la problématique de la gestion des âges la principale de ses priorités.

Institutionnels référents :

M. Sahler : Directeur de l'ARACT Limousin.

M. Fabre : Directeur adjoint du travail : Mission relations du travail

11 h 45 : **Table ronde « Vieillesse et longévité professionnelle : un enjeu de société », des partenariats à mobiliser**

Au terme de ces témoignages nombreux et riches d'enseignement, peut-être convient-il de s'interroger, sur vos territoires, de la réalité du dialogue social dans l'entreprise entre les partenaires sociaux, ici représentés par les organisations régionales d'employeurs et de salariés.

Quelques questions pour démarrer le débat (propositions) :

➤ *comment appréhendez-vous, dans vos négociations dans l'entreprise et au niveau des branches professionnelles que vous pouvez représenter, ce bouleversement de l'allongement de la vie au travail, opportunité ou nécessité ?*

➤ *le gouvernement vous a invité à compléter ses propositions sur l'amplification de la mobilisation en faveur de l'emploi des seniors. Qu'en est-il en région Limousin ?*

Intervenants :

M. Gauthier - CFDT

M. Leschier - CFTC

M. Gay - CFE-CGC

M. Lefrère - CGT-FO

M. Pומרoulie - CGT

Mme Daurat- CGPME

Un représentant du MEDEF

M. Boutant – UPA

12 h 30 : **Echanges avec la salle**

Bénéficiaires de la présence d'un représentant du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi pour lui demander de nous préciser, sous forme de conclusion à cette matinée, le dernier état des attentes du gouvernement sur l'emploi des seniors et la mobilisation des partenaires sociaux.

Intervenant :

M. Anglaret, Chef de projet du "Plan seniors" à la DGEFP

12 h 55 : Transition introductive vers la thématique égalité professionnelle

13 h 00 : Pause déjeuner : buffet

Après-midi

L'égalité, une idée à creuser

Micro-trottoir radiophonique diffusé pendant l'arrivée des participants.

Cet enregistrement est réalisé par Ouï dire studio (Les chemins pour l'emploi) et a pour objectif de susciter des réactions et questionnements sur la problématique.

14 h

Introduction

Mme CRESPIY – Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité du Limousin (Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité)

Pourquoi aborder le sujet de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ? Parce que malgré une égalité en droits, des inégalités persistent : différences de salaires, évolutions de carrières différentes, femmes plus présentes dans le travail à temps partiel, secteurs d'emploi massivement occupés par les femmes offrant des salaires bas et des conditions précaires (aide à la personne, grande distribution...).

Les entreprises ne sont pas responsables de cet état de fait, elles sont le reflet de la société dans laquelle elles évoluent. Cependant, elles peuvent soit volontairement, soit sous l'impulsion de la législation, favoriser la juste place des femmes au sein de leurs équipes.

Objet du colloque : donner les clés de la réussite pour développer des pratiques d'égalité professionnelle (atouts, bonnes pratiques, dispositifs d'accompagnement).

14 h 20 L'évolution du cadre législatif

Mme YILDIRIM – Maître de conférence à la faculté de droit de Limoges Elle présentera **le cadre légal** dans lequel se situe la question de l'égalité professionnelle et son **évolution** : loi Roudy (1983), loi Genisson (2001), Accord National Interprofessionnel (2004), loi sur l'égalité salariale (2006). Une législation relativement récente qui ne se traduit pas encore dans les faits.

14 h 40

Réalités en Limousin : résultats de l'enquête auprès des entreprises de plus de 50 salarié-e-s au 2^{ème} semestre 2007

Mme CARTOUX présentera **les données issues de l'enquête menée avec la DRDFE sur la question de l'égalité professionnelle** dans les entreprises du Limousin, et réalisée auprès des entreprises de plus de cinquante salariés, des partenaires sociaux et de délégués du personnel.

Mme CARTOUX, chargée de mission à l'ARACT Limousin a coordonné cette enquête réalisée par un centre d'appels durant le 2^{ème} semestre 2007. Elle a ensuite

mené des entretiens avec partenaires sociaux et délégués du personnel et elle nous présentera, à l'aide d'un power point, la synthèse qu'elle en a faite.

15 h **Quels enjeux pour les entreprises ?**

Cette première **table ronde avec des partenaires sociaux et des représentants de branches** aura pour enjeu de questionner **les freins et les atouts** pour développer une politique d'égalité professionnelle dans l'entreprise et abordera les questions liées à la **négociation**.

Présents à la table ronde :

- **Mme BUISSON** – Fédération française du Bâtiment, groupe "Femmes" en Limousin, cheffe d'entreprise – (*sera présente dans la salle*)

- **M. GRILLON** – MEDEF, président régional

- **M. COINAUD** – CGPME, président

- **M. GAY** – CFE-CGC, président régional

- **Mme ROINEL** – CFDT, secrétaire régionale

15 h 20 **L'égalité professionnelle en pratique :**

- **En France et en Europe : Mme LUNGHI** interviendra sur la question de la **mise en œuvre de l'égalité professionnelle dans l'entreprise** à partir d'exemples de bonnes pratiques issues d'accords d'entreprises et jouera un rôle **d'experte pendant la table ronde qui suivra son intervention**.
Mme LUNGHI est docteure en droit, conseil auprès des entreprises pour accompagner les démarches d'égalité. Elle a été chargée de mission auprès du ministère de la parité et de l'égalité pour *l'élaboration du label "égalité professionnelle"* et est aujourd'hui membre de *l'Observatoire de la parité* entre les hommes et les femmes, relevant de l'autorité du Premier Ministre. Elle a acquis une expérience pionnière dans ce domaine et participe à plusieurs *projets européens* sur l'égalité des chances et l'articulation des temps. Elle est présidente et fondatrice de l'association *arborus* qui travaille, depuis une dizaine d'années, en lien avec les entreprises dans la perspective d'intégrer l'égalité professionnelle dans leur culture. Reconnue pour son expertise, arborus a été chargée de mission par le Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle, et propose un accompagnement pour la mise en place de stratégies d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Mme LUNGHI est l'auteure entre autres ouvrages de "Et si les femmes réinventaient le travail", Ed Eyrolles, 2001.
- **En Limousin :** cette **table ronde avec des chefs d'entreprises et des responsables de ressources humaines** sera l'occasion de présenter **des bonnes pratiques locales** et d'échanger sur les difficultés et les atouts d'une stratégie d'entreprise prenant en compte la question de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les entreprises représentées (sous réserve de modifications) :

- CARDINAL HEALTH – **M. DUQUENNOY**, Responsable des ressources humaines

pratique : vérification des salaires sans résultat, mise en place du CESU (Chèque emploi service universel favorisant l'articulation des temps de vie)

- METALIS – **M. CHEMOUIL**, Responsable d'unité de production

pratique : signature d'un contrat pour la mixité des emplois avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la Creuse pour l'aménagement d'un poste de travail pour une femme

- LEGRAND -**Mme DUMAS** – **Directrice de communication interne Groupe et Relations Extérieures**

- **Mme DASSOUL**, déléguée du personnel, déléguée syndicale CFE-CGC, membre du CHSCT, membre du CE de l'entreprise LEGRAND (appareillage électrique, plus grosse entreprise industrielle de la région)

pratique : a participé à la négociation de l'accord d'égalité professionnelle de l'entreprise

- **Mme LUNghi** pourra être sollicitée en tant que "grand témoin"

D'autres intervenants n'ont pas encore confirmé leur participation, je vous les indiquerai dès que j'aurai une réponse

16 h 10 Débat

Questions/réponses avec les intervenants et les participants.

16 h 30

Quel accompagnement pour les entreprises ? Dispositifs et partenaires locaux

La DRDFE, la DRTEFP, la Région Limousin ainsi que l'ARACT, présenteront **les différents outils et dispositifs** qui peuvent être mobilisés par les entreprises dans le cadre de l'égalité professionnelle.

Il peut s'agir d'accompagnement à **des études** ou **diagnostics** :

Il peut s'agir également d'aides financières spécifiques de la part de l'Etat :

- **Mme CRESPIY**, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité

- aide au conseil pour l'égalité professionnelle

- contrat pour la mixité des emplois

- contrat pour l'égalité professionnelle

17 h

Clôture

M. GUÉRILLOT – Directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle